

Communauté de communes Berry Grand Sud

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les **associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

Les chiffres clés de l'emploi

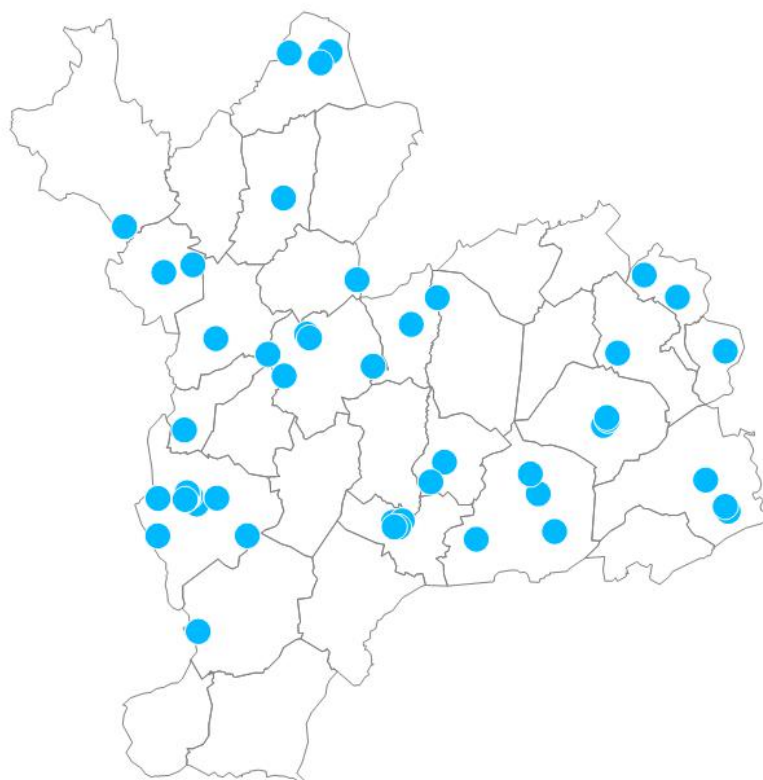
L'ESS représente **10,4% des établissements employeurs*** de la Communauté de communes Berry Grand Sud mais ils emploient **15,5% des personnes salariées*** de votre territoire.

En moyenne, l'ESS de votre Communauté de communes emploie plus de personnes qu'à l'échelle départementale et régionale.

Les trois secteurs les plus dynamiques sont :

- L'action sociale ;
- Les secteurs des services divers ;
- Les activités financières et d'assurance.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC Berry Grand Sud	252	15,5%	43	10,4%
Cher	9 899	10,6%	928	9,7%
Centre-Val de Loire	92 694	10,6%	8 803	10,9%

Contact :

j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org

Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE FLORES 2019